

Collège Claude Debussy Villeneuve la Guyard, le 23/11/21

EVOLUTION de la SITUATION EPIDEMIQUE COVID19

Chers collègues et usagers du collège Claude Debussy,

Pour information ou rappel, nous sommes repassés au niveau 2 du protocole sanitaire depuis le 15 novembre 2021 (avec une tolérance d'une semaine pour les établissements du second degré).

Nous avons remarqué depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, un certain nombre de relâchements dans l'application des gestes barrières, d'où la nécessité de faire de multiples rappels aux élèves sur le respect du port du masque en classe et dans les bâtiments, cela est obligatoire, et dans la cour par mesure de prévention renforcée et afin de pallier aux limites de l'organisation d'un brassage conséquent dans un collège.

Nous rappelons la nécessité du respect de la distanciation d'un mètre entre élèves (beaucoup trop d'élèves transgressent cela quand ce ne sont pas des rappels à l'interdiction de s'enlacer, voire de s'embrasser y compris sur la bouche dans l'établissement... double transgression, par rapport à la transmission de la COVID et par rapport à la tenue correcte exigée dans les relations entre élèves).

Les élèves doivent continuer à se laver à l'eau et au savon les mains ou se passer du gel hydro alcoolique régulièrement, à l'entrée du collège, des salles de cours, au réfectoire, aux toilettes et autant que nécessaire...

A la cantine, afin de limiter le brassage entre classes et niveaux, les élèves sont répartis par classe, deux par table en quinconce, et doivent impérativement noter leur nom sur la fiche posée sur chaque table (afin d'assurer le suivi des éventuels cas et cas contacts).

Il est demandé d'aérer systématiquement les salles après chaque heure de cours (ouverture en grand des fenêtres pendant au moins deux minutes).

Je vous joins aussi le protocole concernant la pratique des activités physiques et sportives (en cours comme à l'Association Sportive).

Je compte sur le concours et l'aide de tous les parents afin de responsabiliser au mieux leurs enfants et nous faciliter cette lutte contre la COVID à laquelle on ne peut pas échapper pour l'instant.

Merci aux enseignants de faire une lecture et donc un rappel de ces consignes aux élèves.

NB: protocole EPS

En raison du passage au niveau 2 du protocole sanitaire, nous vous informons que certaines activités physiques et sportives pratiquées en EPS et à l'Association Sportive seront modifiées.

> En EPS, les sports collectifs en intérieur (à l'exception du volley-ball) et les activités avec contacts ne peuvent être proposées aux élèves.

> Dans le cadre de l'Association Sportive, les mêmes règles s'appliquent et le brassage est de nouveau interdit entre les niveaux de classe.

Par conséquent, les activités du mardi soir 16h30-18h (futsal) et vendredi midi 12h30-13h30 (handball) sont modifiées pour permettre de proposer aux élèves différents ateliers dans le respect des gestes barrières.

Les activités proposées le mercredi après-midi restent identiques sans brassage des niveaux de classe. Nous rappelons aux familles dont les enfants sont inscrits à l'Association Sportive que le créneau du mercredi a lieu de 13h à 15h.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Le principal,

Alain Irvazian